

ED 544 : INTER-MED**AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Remi NOLIBOIS soutiendra sa thèse le **19 mars 2021 à 14h30** à Site MAILLY, salle des actes, 66000 PERPIGNAN, salle des actes, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé**.

TITRE DE LA THESE : L'administration de la preuve par l'employeur en Droit du travail : une exigence de loyauté dans la recherche de la preuve

RESUME : Il convient de constater qu'en Droit du travail, l'administration de la preuve, par l'employeur, est désormais conditionné par l'exigence de loyauté de la preuve tel qu'a entendu la consacrer la Chambre sociale de la Cour de cassation. Au-delà de ce constat, d'une exigence de loyauté qui sous-tend désormais la pratique de la preuve en Droit du travail, une problématique se fait cependant jour : Cet investissement du champ du Droit de la preuve par la jurisprudence, et ce, au moyen de l'exigence de la loyauté, permet-il toujours de parvenir à l'émergence de la vérité, au sentiment du juste qui doit ressortir de l'affrontement des arguments parties. A contrario, cette consécration de la loyauté telle que la jurisprudence a entendu la consacrer, n'a elle pas conduit à un Droit de la preuve trop rigoureux, dont l'application ne permet plus l'émergence de la vérité ?

Directeur de thèse :

Jacqueline AMIEL-DONAT, Centre du Droit Economique et du Développement - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement

Le jury sera composé de :

- Mme Jacqueline AMIEL-DONAT, Professeur agrégé, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Olivier SAUTEL, Maître de conférences, Montpellier (**Examineur**)
- M. Alain SERIAUX, Professeur agrégé, AIX EN PROVENCE (**Examineur**)
- M. Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur agrégé, Montpellier (**Examineur**)
- M. Marcel SOUSSE, Professeur des Universités, UPVD Perpignan (**Examineur**)
- M. YVES PICOD, Professeur agrégé, UPVD (**Examineur**)